



COQUES EN BOIS

**Maison des Associations
4, rue de Lorraine
44210 - PORNIC**

Compte Rendu du conseil d'administration du 26 aout 2021 – Hangar à bateaux de la Ria

Présents (12) : Virginie Ringear, Michelle Sanejouand, Daniel Bourez, Pierre Buccai, Claude Chauvet, Olivier Coullon, Francis Florent, Daniel Guilbaud, Charles Guillon, Bernard Imbert, Henri Lingrand, Jean-Jacques Vergeylen

Absents excusés («3») : Jean-Yves Busnel, Patrick Bouvet, Jean-Michel Fréal-Saison.

La réunion commence à 17 heures.

1. Manifestations

Voiles de tradition – 9 août

Anelor, Jolie Marion et Dorade ont participé à la parade de la fête de l'YCCRO, la journée a été une réussite et s'est terminée par la participation de quelques membres de l'association CEB au repas du soir organisé dans les jardins du château.

Forum des associations au Val St Martin - 4 septembre

A la vue du doodle il ne manque que 2 personnes pour la tranche horaire 13h00/16h00

Jean Michel propose de faire une projection et de s'occuper de la préparation et du démontage du stand

Sur le bulletin d'adhésion le paragraphe 'des savoir-faire dans le domaine' sera supprimé et remplacé par ' Des envies de naviguer et de participer à l'entretien et la restauration de ces vieux bateaux '.

Il est recommandé de faire adhérer le maximum de personnes intéressées car c'est notre principale ressource financière.

Festival nautique 4 et 5 septembre – Pornic

La coordination de ces deux jours sera assurée par Claude Chauvet le samedi et Jean Michel Fréal-Saison le dimanche

Il ne sera pas demandé de passe sanitaire, mais masque sur les quais

Il a été décidé de conserver les trois bateaux (Jolie-Marion, Dorade et Anelor) pour les promenades dans le vieux port, non rémunérées.

Jean Yves devra mettre en place un doodle pour les inscriptions des 3 chefs de bord, des 3 équipiers à bord, 1 personne pour la distribution des tickets aux participants, 1 personne à l'embarquement et 2 personnes accompagnateurs aux bateaux soit un total de 10 personnes pour samedi & dimanche.

Les tickets seront fournis par la mairie, le nombre de personnes transportées devra être comptabilisées et transmis à la mairie.

L'estimation de consommation de GO pour l'indemnisation par la mairie est 1 litre par heure et par bateau soit environ 10 litres pour les trois bateaux.

La vente de produits dérivés, sous la responsabilité de Michelle Sanejouand, accompagnée de Rosa Guillon, sera effectuée au hangar, rue du canal le samedi et dimanche seulement l'après-midi, le port du masque sera obligatoire.

Démonstration de godille, contacter Clément, Roland Léridé, Gilbert et d'autres personnes susceptibles d'assurer la prestation.

Démonstration d'aviron Contacter Barra pour l'organisation.

Journée Européenne du Patrimoine – 18 et 19 septembre

Les sorties avec du public seront assurées par Anelor et Salangane. Les autres bateaux seront échoués sur la plage du Château. Les coefficients de marée sont montants, pas de difficulté pour retirer les bateaux. (PM le 19 à 17h38, coef. 88).

Pas d'obligation pour les membres de l'association des CEB d'être déguisés en marins plaisanciers contemporains malgré la demande du châtelain, coordinateur des JEP.

Vide grenier – 5 décembre

Limité à 50 tables, il n'y aura pas de vente des produits dérivés

Quelles seront les consignes sanitaires à cette date ???

2. Administratif

Assurance du président

Vote pour, à l'unanimité des présents (12 personnes)

Chefs de bord

La carte de visite de chef de bord a été validée par le CA

Tous les chefs de bord actuellement recensés doivent remplir leur carte de visite en toute honnêteté, la partie mécanique fera l'objet de réunions organisées par Daniel Guilbaud pour appréhender les aspects mécaniques que l'on peut rencontrer lors de navigation.

Expertise des bateaux

Les résultats d'expertise ont été reçus pour Jolie Marion, Dorade et Saint Gildas, ils semblent succins mais ont le mérite d'exister.

Munis des rapports d'expertise Claude Chauvet doit recontacter les assurances pour demander, à titre indicatif, une estimation pour la couverture 'corps et machine' suivant la valeur du bateau, actuellement seule la responsabilité civile est couverte.

Le passe sanitaire est obligatoire depuis le 1^{er} août, il est demandé à toutes personnes se rendant sur le site de l'atelier du Clion et du hangar à bateau de la Ria d'avoir son passe sanitaire, des contrôles aléatoires peuvent être effectués.

Des panneaux d'affichage sont présents sur chaque site

Pour la présence au repas du 2 septembre le passe sanitaire est obligatoire et sera contrôlé par Pierre Buccai

3. Atelier

Yoyo : non vendu, attente de décision sur le devenir de ce bateau

Reine d'Arvor : vue l'état du bateau et les risques d'accidents, le CA a pris la décision de le détruire si possible avant le 4 septembre, Charles Guillon doit voir la possibilité de mettre une équipe à partir du lundi 30 août.

Katsou : attente de décision, mais sera certainement partiellement rénové à titre pédagogique

Loriot : Avant de le déplacer au Clion pour faire un bilan de son état et des travaux à entreprendre, Daniel Guilbaud fait remarquer qu'il serait souhaitable de savoir qui prendra en charge la responsabilité de l'utilisation du bateau et qui sera responsable de l'équipe qui effectuera les travaux de rénovation à l'atelier.

Questions divers : Mr Jean Duchemin est invité à venir au prochain CA de CEB, pour expliquer les termes du texte du panneau N°4 Historique vie maritime dont il est l'auteur, le panneau ne sera exposé au hangar à bateau qu'après validation du CA.

Prochaine réunion : la prochaine réunion du Conseil d'administration aura lieu le 8 octobre à 17H00 au hangar à bateaux de la Ria

Aucun point ne restant à l'ordre du jour, la réunion se termine à 19h45.

Le Président DBz



Le Secrétaire adjoint JJV

